

15 DÉCEMBRE 2020

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal tenue en visioconférence enregistrée, le 15 décembre 2020, à 19 h, à Saint-Alphonse-Rodriguez.

SONT PRÉSENTS : M<sup>ME</sup> ISABELLE PERREAULT, MAIRESSE  
M. PIERRE LAVALLÉE, DISTRICT N<sup>O</sup> 1  
M. CHARLES-ANDRÉ PAGÉ, DISTRICT N<sup>O</sup> 3  
M. RÉMI BÉLANGER, DISTRICT N<sup>O</sup> 5  
M<sup>ME</sup> MIREILLE ASSELIN, DISTRICT N<sup>O</sup> 6

EST AUSSI PRÉSENTE : M<sup>ME</sup> ELYSE BELLEROSE, DIRECTRICE GÉNÉRALE  
ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

PUBLIC : ENVIRON 8 PERSONNES

### 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame Isabelle Perreault, mairesse, agit à titre de présidente d'assemblée et madame Elyse Bellerose agit à titre de secrétaire d'assemblée. Après vérification du quorum, la séance est ouverte. Il est 19 h.

2020-12-424

### 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER RÉMI BÉLANGER  
ET RÉSOLU :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. ADOPTION DU BUDGET 2021
4. PUBLICATION DU BUDGET
5. ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS
6. PÉRIODE DE QUESTIONS (SUR LE BUDGET UNIQUEMENT)
7. LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2020-12-425

### 3. ADOPTION DU BUDGET 2021

La mairesse présente le « **BUDGET 2021** »

ATTENDU QUE d'après le budget mentionné précédemment, la Municipalité aura à pourvoir, au cours de l'année 2021, à des dépenses totalisant **6 083 625 \$**;

ATTENDU QUE l'évaluation imposable totalise **487 234 600 \$**;

EN CONSÉQUENCE,  
IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER RÉMI BÉLANGER  
ET RÉSOLU :

QUE le budget de l'an 2021 prévoyant des revenus et des dépenses de **7 026 309 \$** soit adopté.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**2020-12-426 4. PUBLICATION DU BUDGET**

ATTENDU QUE l'article 957 du Code municipal stipule que la Municipalité doit distribuer à chaque porte le budget 2021;

EN CONSÉQUENCE,  
IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER CHARLES-ANDRÉ PAGÉ  
ET RÉSOLU :

QUE le budget de l'année 2021 soit joint à l'envoi du prochain compte de taxes afin que chaque propriétaire puisse en prendre connaissance.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**2020-12-427 5. ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS**

ATTENDU la présentation faite par Madame la mairesse concernant le programme triennal d'immobilisations 2021, 2022 et 2023;

EN CONSÉQUENCE,  
IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE MIREILLE ASSELIN  
ET RÉSOLU :

D'adopter le programme triennal d'immobilisations pour les années 2021, 2022 et 2023 qui est susceptible d'être révisé à chaque fin d'année.

<b>PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>
<b>ADMINISTRATION</b>			
BARRAGE LAC BASTIEN / RÉFECTION (INCLUANT ESCALIERS)	519 593 \$		
BARRAGE LAC GAREAU / RÉFECTION	565 786 \$		
<b>LOISIRS</b>			
BONIFICATION PARC BASTIEN		10 000 \$	
TENNIS		85 000 \$	
<b>SERVICE PRÉVENTION INCENDIE</b>			
BORNES SÈCHES		20 000 \$	20 000 \$
<b>TRAVAUX PUBLICS</b>			
VOIRIE EQUIPEMENT - 10 ROUES	200 000 \$		
VOIRIE EQUIPEMENT - CAMION TYPE PICK UP	50 000 \$	50 000 \$	50 000 \$
CAISSON DE TRANCHÉ	10 000 \$		
PAVAGE	2 500 000 \$	1 500 000 \$	1 500 000 \$
COMPTEURS D'EAU			37 000 \$
<b>DÉVELOPPEMENT</b>			
AFFICHAGE DIRECTIONNEL	80 000 \$	80 000 \$	80 000 \$
RÉAMÉNAGEMENT PARC DES ARTS		200 000 \$	
RÉAMÉNAGEMENT PLAGE MUNICIPALE	325 000 \$		
<b>TOTAL</b>	<b>4 250 379 \$</b>		

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**6. PÉRIODE DE QUESTIONS (SUR LE BUDGET UNIQUEMENT)**

La mairesse et les membres du Conseil répondent aux questions des contribuables.

2020-12-428 7. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé,

EN CONSÉQUENCE,  
IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER PIERRE LAVALLÉE  
ET RÉSOLU :

QUE la séance extraordinaire soit levée. Il est 19 h 8.

---

Isabelle Perreault  
Mairesse

---

Elyse Bellerose  
Directrice générale et  
secrétaire-trésorière

